



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



PRÉSERVATION, GESTION ET VALORISATION DE LA TRAME FRUITIÈRE DU BASSIN VERSANT DE L'ALAGNON

Action réalisée dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Alagnon, grâce au soutien de l'Union européenne dans le cadre du Fond Européen du Développement Régional (FEDER)



UNION EUROPÉENNE



LE PRÉ-VERGER : UN ROYAUME POUR LA BIODIVERSITÉ

Le pré-verger aussi appelé « verger haute-tige » **permet d'associer, sur un même espace, l'arbre fruitier et la prairie.** Savoir-faire ancestral, c'est en quelque sorte l'agroforesterie de nos grands-pères.



Arbre avec une belle marque de greffe

Un fruitier est dit **de haute tige** quand la **hauteur du tronc atteint au moins 1,60 m et qu'il est greffé sur un arbre franc.**

Dans un pré-verger, la densité des arbres est d'environ de **100 arbres par hectare.**



Les pré-vergers sont une **zone refuge, un habitat, un site d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères et aussi d'insectes** avec de nombreux pollinisateurs sauvages.

PRÉSERVER LES PRÉS-VERGERS : RESTAURER, CONSERVER ET REPLANTER

► Transmettre les savoir-faire

Pour que les prés-vergers soient conservés sur le bassin versant de l'Alagnon, il est primordial de transmettre les savoir-faire liés aux arbres fruitiers : la greffe, et surtout la taille.

Lors d'animations, les habitants peuvent apprendre à multiplier, entretenir et restaurer les vergers.



► Conserver les variétés fruitières locales



Le long de la vallée de l'Alagnon, de nouveaux vergers vont être plantés pour être des lieux de formations pour tous. Ces espaces seront aussi des conservatoires où l'on retrouvera des vieilles variétés représentantes du patrimoine fruitier local.

► Une valorisation locale

Pour pérenniser les vergers sur le territoire, il est important de proposer localement des débouchés pour les fruits en communiquant sur la filière et en mettant les différents acteurs en réseau.



LES OBJECTIFS DU PROJET

- Maintenir et pérenniser une trame verte « fruitière » sur le bassin versant de l'Alagnon
- Promouvoir le patrimoine arboricole local : les vieilles variétés et les savoir-faire au verger
- Communiquer sur le lien entre la biodiversité et la production fruitière

LES ÉTAPES DE TRAVAIL

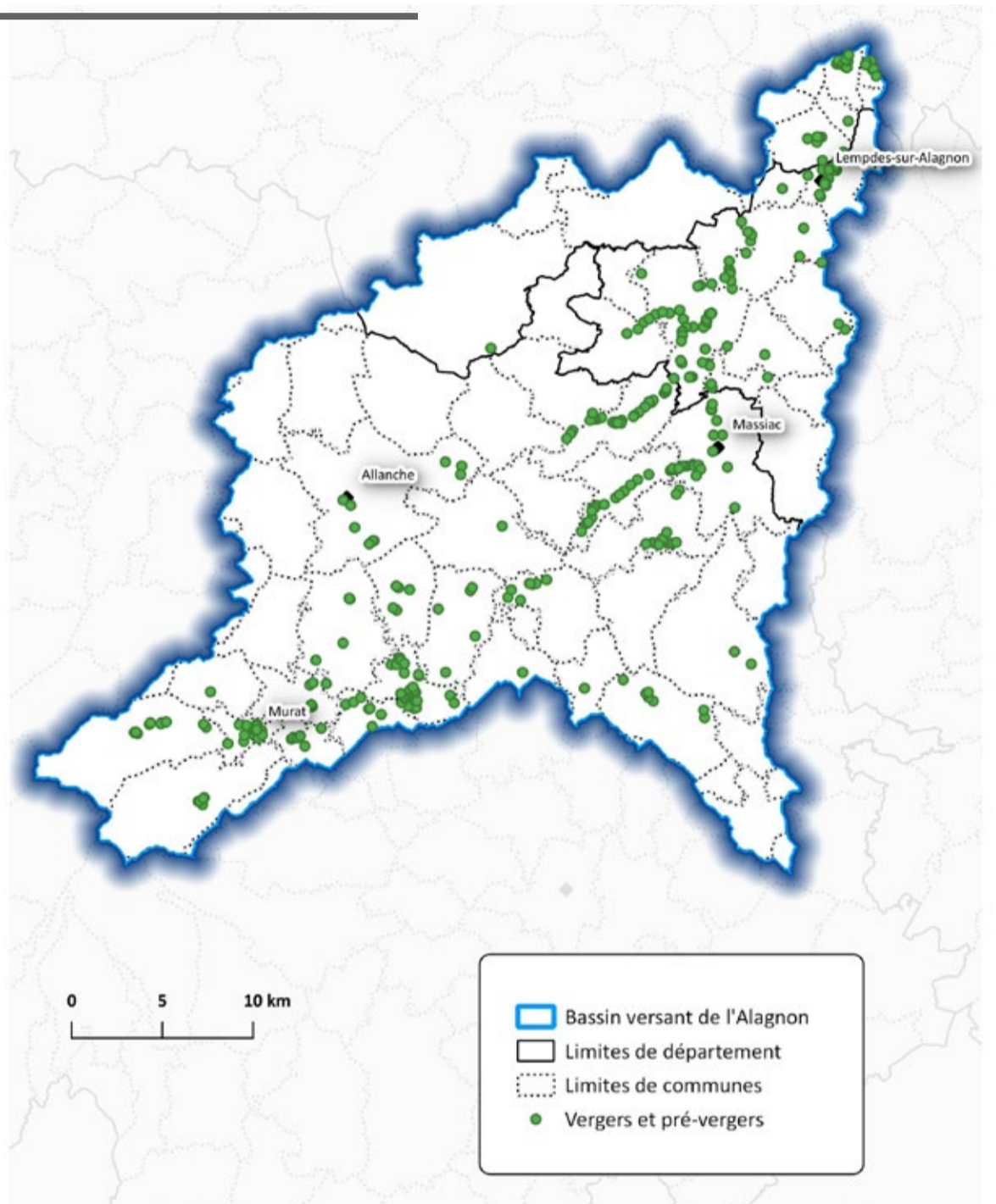
► Étape 1 > Inventaire et caractérisation des prés-vergers existants

En 2020, le CEN Auvergne a réalisé un inventaire des vergers et prés-vergers sur le bassin versant de l'Alagnon. **Au final, ce sont environ 180 sites qui ont été répertoriés.** Ce travail s'est notamment appuyé sur les recherches réalisées il y a une quinzaine d'années par l'association Sirventès. Plusieurs informations sur le nombre d'arbres et leur état de conservation ont été collectées.



► Étape 2 > Echanges avec les acteurs locaux et mise en oeuvre d'actions

À la suite d'un travail de priorisation des sites, les acteurs locaux sont rencontrés et sensibilisés à la préservation de ces milieux. Des actions de taille de restauration pour les prés-vergers sont proposées, de même que la plantation de nouveaux vergers, notamment sur des terrains communaux.



UN EXEMPLE DE RÉALISATION : PLANTATION D'UN VERGER SUR LA COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ALAGNON

En 2021, un verger conservatoire a été planté sur un terrain de la commune. On y trouve une douzaine d'arbres avec des pommiers, des poiriers et des pruniers. À l'image de la « Pacheroux », une vieille variété de pomme de la vallée de l'Alagnon et de la « pomme coing du Cantal » l'ensemble des variétés choisies représentent le patrimoine fruitier local. Comme dans l'ensemble de ces vergers, les arbres seront là pour produire des fruits mais aussi du bois. Ils permettront ainsi à chacun de trouver une réserve de greffons pour multiplier d'autres arbres et revoir fleurir les vieilles variétés sur les bords de l'Alagnon.



**Vous êtes propriétaire d'un pré-verger ?
Vous souhaitez vous impliquer dans
la préservation du patrimoine fruitier
du territoire ?**

Contactez-nous !



Clément MERITET
Chargé de projets

Courriel : clement.meritet@cen-auvergne.fr | Tél. : 09 70 75 04 91

www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

Siège : Moulin de la Croûte - Rue Léon de Versepuy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Pôle territorial Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE

Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE